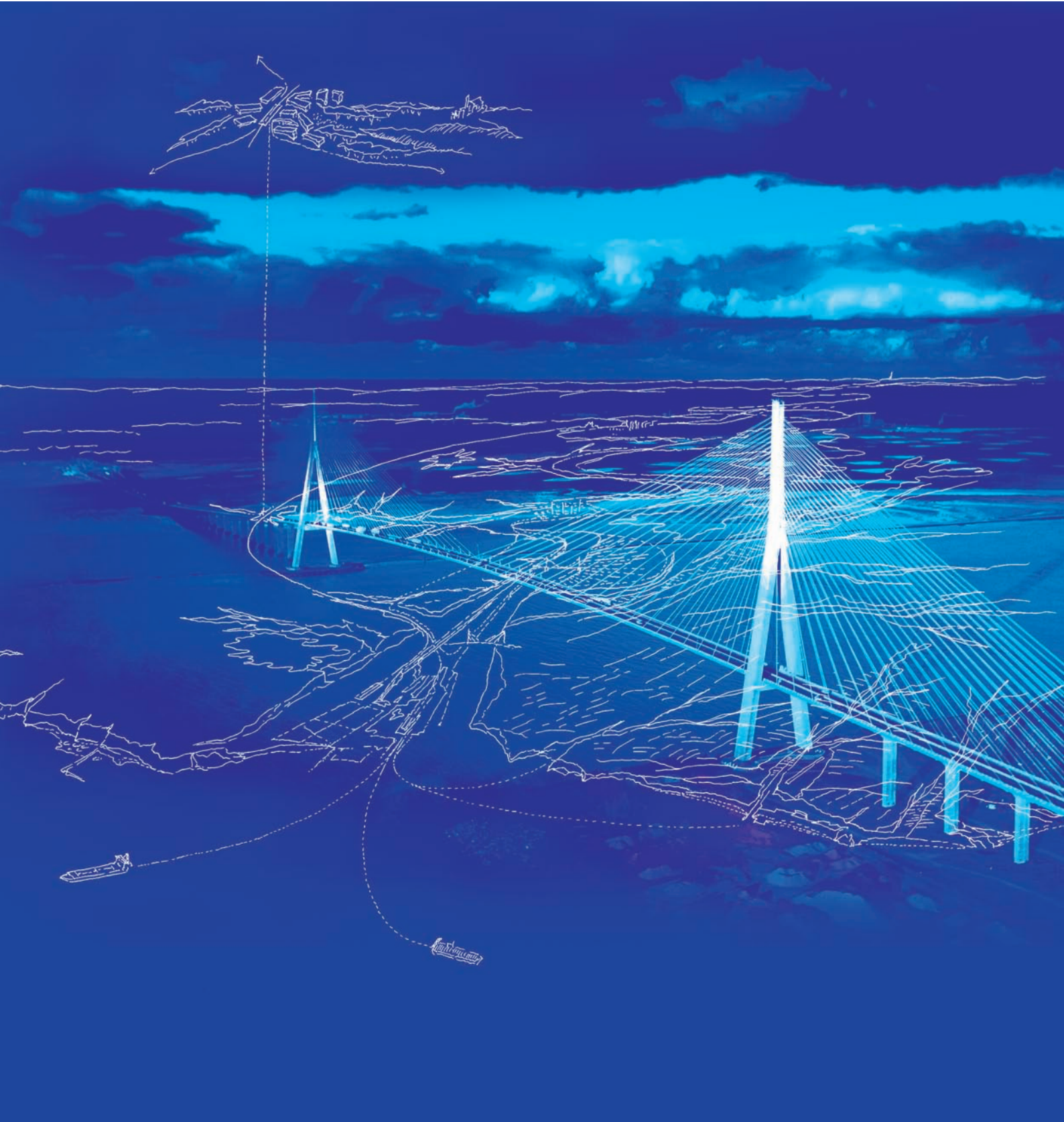


PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 FEVRIER 2013

2013



DEUXIEME RESOLUTION

VU : le document « Programme de Travail Partenarial 2013 » préparé par le Directeur, sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration,

VU : le débat et les remarques formulées sur ce programme par les Administrateurs,

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 18 février 2013,

- adopte le Programme de Travail Partenarial 2013, en intégrant les modifications demandées par les administrateurs.

Fait à : Le Havre, le 6 mars 2013
Pour l'AURH : le Président du Conseil d'Administration,



Antoine RUFENACHT,
Président de l'AURH

Se mobiliser pour anticiper les défis des années à venir

L'axe Seine présente tous les facteurs qui permettent l'ouverture de nos productions et de nos échanges sur le monde : l'ensemble formé par la région parisienne, la Vallée de la Seine, les appareils portuaires et industriels, les places urbaines et le corridor de Paris à la mer est le garant du regain d'une compétitivité française actuellement mise à mal par des concurrences habiles de nos voisins et la montée en potentiel des pays émergents.

Le GIE interportuaire Haropa, l'entente entre les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris jusqu'au Havre et à Caen, les colloques entre Paris, Rouen et Le Havre sont des preuves de capacité et de mobilisation de cet espace géographique, structuré par un projet ferroviaire récent qui a fait immédiatement consensus.

Cependant, le projet de développement de la Vallée de la Seine est en panne depuis plusieurs mois : l'Etat n'est pas au rendez-vous, alors que les régions, les villes, les entreprises donnent des signes d'impatience.

Un projet de cette importance et de cette complexité peut rencontrer, et ce n'est pas anormal, des aléas, voire des contrariétés. La situation des finances publiques et la crise économique peuvent fournir des arguments à cet arrêt. Mais tout arrêter n'a jamais rien fait démarrer. Le redressement industriel, économique et le rang que la France doit garder supposent que des choix stratégiques soient opérés, et rapidement.

Pour ces raisons, il n'est pas raisonnable de baisser les bras, ni d'attendre des jours meilleurs pour s'y mettre. En faisant le pari que la raison prendra le dessus, et utilisant le laps de temps qui nous est imposé pour « préparer le terrain », nous devons considérer les échelles de proximité, les observations et mesures au regard du projet qu'il ne faut pas perdre de vue, dans une stratégie de brique par brique et de pas à pas.

Antoine RUFENACHT

Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

Une action organisée en 5 axes de travail

En 2013, l'orientation du programme de travail de l'AURH va se traduire par une démarche de construction, brique par brique, du développement de la Vallée de la Seine, et plus particulièrement de l'Estuaire de la Seine, pièce maîtresse du corridor menant à Paris.

Les grands projets se réalisent tout autant par une vision conceptuelle et prospective que par l'assemblage pragmatique d'opérations localisées et diversifiées. Pour cela, l'Agence va mener en parallèle la consolidation de ses observatoires et de ses expertises auprès de ses adhérents et le maintien de sa capacité prospective sur la dynamique de la Vallée de la Seine. Son travail continuera donc d'imbriquer plusieurs échelles, de l'ultra local au Nord-Ouest européen avec une échelle de référence : l'Estuaire de la Seine. La force de l'Agence réside dans la transversalité et la réactivité de ses métiers, de ses actions et de ses partenariats.

Les observations (axe 1) vont être développées, et progressivement intégrées au système d'information géographique. Elles seront diversifiées pour renseigner au mieux les décideurs et les territoires, et devront mesurer les avancées et les retards pris dans les différents domaines. A la croisée des différents dossiers gérés par l'Agence, elles nourriront tant les études menées que la prospective.

L'aide aux élus et acteurs du territoire (axe 2) sera renforcée par la mise en place de moyens de conseil, d'aide technique, ou d'assistance aux maîtres d'ouvrages selon la complexité des sujets.

La planification territoriale (axe 3) continuera d'être une part importante des travaux, tant dans les SCOT, dont les niveaux d'exigence et de performance ne font qu'augmenter avec les nombreux textes législatifs et réglementaires, que dans les PLU qui vont devenir de plus en plus des documents intercommunaux (PLUI).

La structuration du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine sera au cœur des travaux de 2013 (axe 4). Il réunira ses adhérents fondateurs au sein du conseil métropolitain, auxquels se joindront les membres associés qui constitueront le conseil stratégique. L'Agence, au-delà de son rôle de coordination et de secrétariat, proposera aux élus un accompagnement sur certaines thématiques métropolitaines (transport, culture, événementiel...).

Enfin, **la prospective** (axe 5), que l'Agence a développée depuis 2010, va se poursuivre, en variant les échelles opératoires :

- l'échelle du Nord-Ouest Européen avec le programme Interreg IV B Weastflows ;
- l'échelle de la Vallée de la Seine avec les collaborations inter agences, le Gateway de la Seine et des concours possibles auprès des Chambres de commerce et d'industrie et de Haropa ;
- l'échelle de l'Estuaire de la Seine, notamment en nourrissant des collaborations avec l'association des CCI de l'Estuaire de la Seine pour développer un projet économique, ou encore en travaillant sur les composantes d'identité et de culture de ce territoire ;
- des échelles plus proches, en abordant les projets urbains stratégiques.

En conclusion, l'année 2013 sera intense et collera aux problématiques et aux situations de nos territoires, agissant pas à pas, et gardant en ligne d'horizon les grands enjeux et projets qui caractérisent notre Estuaire.

Comme les années précédentes, le programme de travail sera certainement complété en cours d'année selon les opportunités et les demandes.

Dominique DHERVILLEZ

Directeur général de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

Sommaire

AXE 1 - Observer le territoire pour nourrir les prises de décision et mesurer les impacts des réalisations p. 4

- ▶ Economie
- ▶ Habitat
- ▶ Espace
- ▶ Socio-démographie

AXE 2 - Préparer et animer les projets de territoire et leurs réalisations..... p. 8

- ▶ Etudes
- ▶ Assistance à maîtrise d'ouvrage et assistance technique

AXE 3 - Organiser la planification territoriale p. 12

AXE 4 - Structurer le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine p. 15

AXE 5 - Questionner l'avenir : la prospective p. 17

- ▶ Le Havre
- ▶ CODAH
- ▶ Estuaire
- ▶ Axe Seine
- ▶ Europe Nord-Ouest

Une équipe au service du territoire p. 20

AXE 1

OBSERVER LE TERRITOIRE
POUR NOURRIR LES PRISES DE DÉCISION
ET MESURER
LES IMPACTS DES RÉALISATIONS

► ECONOMIE

1 - Observatoire de la conjoncture

L'observatoire de la conjoncture permet depuis plusieurs années de suivre l'économie locale et la dynamique du territoire. Cet outil est un baromètre économique qui repose sur une série d'indicateurs renseignés régulièrement et comparés à d'autres territoires. Parmi les grandes rubriques de cet observatoire : trafics portuaires et routiers, chômage-emploi-intérim, création et défaillance d'entreprises, marché du logement, finances locales... 2 publications et 2 réunions de restitution (Ville du Havre, CODAH, Banque de France) sont prévues en 2013.

Partenaires : Ville du Havre, CODAH, Banque de France, Grand Port Maritime du Havre, INSEE Haute-Normandie, CCI du Havre, ALIS (Autoroute de Liaison Seine/Sarthe), Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN), Association Internationale Villes et Ports (AIVP)

Pilotes du projet : Juliette DUSZYNSKI / Marie-Hélène COUSIN

Programme mutualisé d'activité

2 - Note de conjoncture de l'Estuaire

L'AURH accompagne la CCI dans la réalisation de la note de conjoncture annuelle de l'Estuaire de la Seine. Ce document replace l'économie du territoire dans le cadre international et régional et donne des repères pour analyser les mutations actuelles.

Partenaire : Association des CCI de l'Estuaire

Pilote du projet : Juliette DUSZYNSKI

Programme mutualisé d'activité

3 - Observatoire de l'immobilier d'entreprise

En s'appuyant directement sur les données des commercialisateurs, l'observatoire de l'immobilier d'entreprise fournit une mesure sur la place havraise (CODAH et Caux Estuaire) et une analyse des marchés d'entrepôts, de bâtiments-ateliers et de bureaux. Son bilan, publié une fois par an, permet de suivre les flux de constructions, de commercialisations (locations et ventes) et de disponibilités, pour les trois catégories de locaux, sur de grands secteurs géographiques (zone industrialoportuaire, centre ville...).

Cet observatoire est reconnu nationalement et fait partie du Réseau National des Observatoires de l'Immobilier d'Entreprise, labellisé IMMOSTAT.

Partenaires : Ville du Havre, CODAH, CCI du Havre, Le Havre Développement, Caux Estuaire, GPMH, SHEMA, DREAL Haute-Normandie, agents immobiliers et promoteurs immobiliers

Pilotes du projet : Juliette DUSZYNSKI / Sophie CAPITAINÉ

Programme mutualisé d'activité

4 - Observatoire des activités maritimes et portuaires

Début 2013, paraîtra la nouvelle publication INSEE / GPMH / AURH sur les emplois maritimes et portuaires, emplois générés par l'activité du port du Havre, mesurés à l'échelle de la zone d'emploi du Havre. Cet observatoire est piloté par le Grand Port Maritime du Havre. L'AURH y apporte ses compétences en matière d'analyse spatiale, basée sur une information géoréférencée (SIG). Elle accompagnera le Port du Havre dans la valorisation de cette publication. Elle pourra également, dans une vision territoriale élargie, dans la « stratégie d'axe » des ports aujourd'hui, accompagner les ports du Havre et de Rouen dans le développement d'un outil orienté Vallée de Seine.

Partenaires : GPMH et INSEE Haute-Normandie.
Si outil élargi : GPMR et HAROPA

Pilote du projet : Juliette DUSZYNSKI

Programme mutualisé d'activité

► HABITAT

5 - Observatoire Habitat du territoire de l'Estuaire de la Seine

En 2013, l'AURH procédera à une analyse descriptive et comparative du fonctionnement des marchés de l'habitat dans les cinq pays composant le territoire de l'Estuaire de la Seine. Cette analyse présentera les volumes, la nature et les prix des transactions de logements et du foncier à bâtir ainsi que le profil des vendeurs et des acquéreurs en fonction des territoires. Elle permettra également d'appréhender les mobilités résidentielles. Une note de présentation des résultats sera publiée au second semestre.

Partenaires : Elus des pays et des communautés de communes de l'Estuaire, Etat, partenaires techniques de l'habitat

Pilote du projet : Marie-Laure LEMOINE

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

6 - Observatoire Habitat de l'aire urbaine du Havre

L'observatoire de l'habitat poursuivra l'analyse du fonctionnement des marchés du logement neuf et d'occasion à l'échelle de l'aire urbaine du Havre ainsi que le suivi des loyers de marché du secteur privé dans le territoire de l'agglomération havraise. L'observatoire de l'habitat constitue également l'outil de suivi des objectifs de construction du PLH de la CODAH. Le bulletin annuel présentant les résultats sera publié au second semestre.

Partenaires : CODAH, Communautés de Communes du canton de Criquetot-l'Esneval, Caux Estuaire, Campagne de Caux, DREAL, DDEA, bailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier, organismes bancaires, notaires, CIL, Etablissement Public Foncier de Normandie

Pilote du projet : Marie-Laure LEMOINE

Programme mutualisé d'activité

7 - Indicateurs de peuplement du parc HLM de la Ville du Havre (sociaux-démographiques...)

Un outil d'information et d'aide à la décision à destination des membres de la commission d'attribution des logements HLM de la commune du Havre est mis en place. Il se présente sous la forme d'un atlas qui fournit :

- des indicateurs de peuplement des logements sociaux,
- une carte du périmètre concerné avec indication des bâtiments HLM,
- la liste des principales opérations de logement social du secteur,
- les « spécificités » du peuplement du secteur en regard de la moyenne havraise.

Cet outil pourra être étendu à d'autres communes de la CODAH en fonction des demandes.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote du projet : Marie-Laure LEMOINE

Programme mutualisé d'activité

8 - Suivi de la vacance dans le parc social de la Ville du Havre

Un suivi annuel de la vacance dans les immeubles du parc social de la commune du Havre est réalisé à partir d'un outil de mesure mis en place par l'AURH, se basant sur le fichier des compteurs d'eau inactifs de la CODAH. La mesure peut être effectuée avec une périodicité plus courte pour certains quartiers ou périmètres, tels les secteurs ANRU.

Partenaires : Ville du Havre, bailleurs sociaux

Pilote du projet : Marie-Laure LEMOINE

Programme mutualisé d'activité

9 - CODAH : Diagnostic de précarité énergétique (volet socio-économique)

Dans le cadre de la mise en place du Plan Energie Climat (PEP'S) territorial, la CODAH prévoit la réalisation d'un diagnostic territorialisé de la maîtrise de la consommation énergétique. Ce diagnostic prévoit de croiser des indicateurs sur le bâti avec des données socio-économiques afin de cibler et de prioriser les interventions de lutte contre la précarité énergétique. En lien avec la Mission Développement Durable de la CODAH, l'AURH est chargée d'apporter des éléments de connaissance des populations occupant le parc dégradé.

Partenaires : CODAH et communes de la CODAH

Pilote du projet : Marie-Laure LEMOINE

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

10 - Ville du Havre : Identification de secteurs prioritaires d'intervention au plan de l'habitat dégradé ou indigne

Le travail réalisé dans le cadre du diagnostic de précarité énergétique de la CODAH, mené à une échelle fine, permettra d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention en matière d'habitat dégradé pour le compte du service Amélioration de l'Habitat de la Ville du Havre.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote du projet : Marie-Laure LEMOINE

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

► ESPACE

11 - Le Havre : Observatoire des Quartiers Sud

Il s'agit d'évaluer la dynamique des projets dans les Quartiers Sud du Havre selon les axes et orientations d'aménagement actés par la Ville du Havre. En 2013, le tableau de bord d'indicateurs sera réactualisé.

Partenaires : Ville du Havre, Le Havre Développement, Grand Port Maritime du Havre, CODAH

Pilote du projet : Sophie CAHIERRE

Programme mutualisé d'activité

12 - CODAH : Observatoire des effets du tramway

Un premier numéro de l'observatoire des effets du tramway avait permis, en 2010, de faire une description de l'aire d'influence qui devait être plus particulièrement impactée par l'arrivée du tramway. Cet état des lieux présentait la situation préalablement aux premiers travaux du tramway et distinguait des indicateurs servant à mesurer :

- les effets socio-économiques,
- les dynamiques urbaines,
- les conséquences sur la qualité de vie,
- les impacts sur les pratiques de déplacements.

Au cours de l'année 2013 paraîtront plusieurs publications thématiques s'intéressant à la période au plus fort des travaux du tramway (2011-2012) avec pour objet d'évaluer d'éventuels phénomènes d'anticipation relatifs à son arrivée.

Partenaires : Bus Océane, CODAH, Ville du Havre, Agents immobiliers, Air Normand, CCI du Havre

Pilote du projet : Sophie CAPITAINÉ

Programme mutualisé d'activité

13 - CODAH : Observatoire de la consommation foncière

Face aux enjeux liés aux problématiques de l'étalement urbain, l'AURH propose de mettre en place des outils d'observation de la consommation foncière dans le cadre du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estaire. Ces outils s'appuieront entre autre sur le MOS régional (Mode d'Occupation des Sols) initié par la DREAL Haute-Normandie et s'emploieront à comprendre les dynamiques à l'œuvre et à en mesurer les effets. L'AURH poursuivra par ailleurs son travail de veille stratégique sur ce sujet en participant notamment à la démarche de MOS Bas-Normand initié par l'EPFN dans le cadre du pôle géomatique Normand.

Partenaires : à préciser

Pilote du projet : Lucile AUDIEVRE

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

► SOCIO-DEMOGRAPHIE

14 - Observatoire estuarien du vieillissement

L'AURH assure une veille concernant la thématique du vieillissement à l'échelle de l'Estuaire (évolution de la population, modes de vie, habitat, équipements et services) permettant de disposer d'indicateurs pouvant alimenter les différentes études.

Pilote du projet : Marie-Hélène COUSIN

Programme mutualisé d'activité

15 - Observatoire des problématiques locales de santé publique

Depuis 2008, le Groupe Hospitalier du Havre est membre de l'AURH. L'AURH assure l'intégration géomatique des données socio-sanitaires du GHH et coproduit l'observatoire social du SAMU-Centre 15 et du 115.

Pour l'année 2013, suite à la mise en place effective du tramway, l'AURH et le GHH vont travailler ensemble à la connexion de l'hôpital Jacques Monod à ce nouveau mode de transport dans l'agglomération, tant pour les consultants que pour les personnels.

Partenaires : CODAH, Groupe Hospitalier du Havre, axe « santé et environnement » du Conseil de Développement

Pilote du projet : Jean-François MARY

Programme mutualisé d'activité

AXE2

PRÉPARER ET ANIMER
LES PROJETS DE TERRITOIRE
ET LEURS RÉALISATIONS

► ETUDES

16 - Pour une attractivité durable du Havre et du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Objectifs :

- identifier les conditions et facteurs sur lesquels repose l'attractivité d'un territoire lui permettant de se distinguer,
- repérer les conjonctions de facteurs de réussite ou d'échec,
- dégager les éléments propres à la Ville du Havre et au Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire qui sont des atouts ou des handicaps pour son attractivité,
- identifier les enjeux pour une attractivité durable du territoire havrais,
- intégrer les échéances : 2017, 2030.

Méthodologie :

- analyse conceptuelle de l'attractivité et de ses éléments,
- benchmark de villes qui amorcent « un sursaut »,
- travail partenarial portant sur les atouts et les faiblesses de la place havraise et de son pays.

Partenaires : Ville du Havre, CODAH, Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire
Pilotes du projet : Jocelyne LEMARCHAND / Jessy OUKOLOFF
Programme mutualisé d'activité

17 - Portrait statistique du centre social Val Soleil

Réalisation d'un portrait actualisé du territoire du Centre Social du Val Soleil dans le cadre du renouvellement du contrat de projet de ce centre.

Partenaire : Ville du Havre
Pilote du projet : Marie-Hélène COUSIN
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

18 - Etude précarité centre ancien

Le centre ancien, qui bénéficie d'interventions lourdes sur le bâti dans le cadre du PNRQAD, abrite un certain nombre de situations familiales de grande précarité. L'objectif de l'étude confiée à l'AURH par le Service Cohésion Sociale de la Ville du Havre est de réaliser un diagnostic permettant d'identifier les typologies de ménages concernés et la nature des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Dans le cadre de ce diagnostic, une recherche d'expériences menées dans d'autres villes sur des problématiques similaires sera menée, en particulier sur les modes opératoires utilisés pour traiter ces situations.

Partenaire : Ville du Havre
Pilotes du projet : Marie-Hélène COUSIN / Jocelyne LEMARCHAND
Contrat

19 - Appui à la définition d'une politique foncière de la CODAH

Après un recensement des disponibilités foncières, l'AURH a créé un portail informatique sécurisé. Il permet de consulter les fiches détaillées de chaque tènement foncier mobilisable sur l'agglomération avec un niveau de précision élevé (surface, outil juridique, contraintes techniques et risques, échéance de mobilisation...). Le suivi et l'actualisation de cet outil est un enjeu clé pour la mise en place d'une stratégie d'aménagement à moyen et long terme de la CODAH.

Partenaires : CODAH, communes, Etablissement Public Foncier de Normandie, Etat
Pilote du projet : Jessy OUKOLOFF
Programme mutualisé d'activité

20 - Mission d'appui à la CODAH sur la mise en œuvre du PLH

En 2013, l'AURH apportera son appui à la Direction Habitat de la CODAH dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat 2010/2015. Depuis 2012, elle fait partie de l'équipe projet chargée d'apporter une assistance aux communes du territoire dans l'élaboration de leurs projets en matière d'habitat.

Partenaire : CODAH
Pilotes du projet : Marie-Laure LEMOINE / Jessy OUKOLOFF
Programme mutualisé d'activité

21 - Etude Paysages Urbains

En 2013, l'AURH accompagnera la Ville du Havre dans l'identification des grandes perspectives urbaines, la valorisation des belvédères et la mise en relation (visuelle, symbolique) entre la ville haute et la ville basse.

Le Havre bénéficie d'un territoire à deux niveaux, atout intéressant dans la mise en scène d'un paysage urbain singulier. Belvédères, interrelations entre la ville haute et la ville basse, horizons proches (costière) et lointains (baie de Seine), géométrie de l'urbanisme Perret constituent un potentiel de jour comme de nuit qui reste à orchestrer.

L'Agence travaillera également avec la ville sur un autre élément majeur d'amélioration du cadre de vie : la place et le rôle du végétal dans l'urbanisme havrais.

Partenaire : Ville du Havre
Pilote du projet : Boris MENGUY
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

► ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ET ASSISTANCE TECHNIQUE

22 - Devenir du site Deschaseaux et du quartier Graville Soquence

L'AURH mènera une mission d'assistance technique et participera à l'étude urbaine de la Ville du Havre sur le secteur en lien avec l'entrée de ville et le secteur Confluence.

Partenaire : Ville du Havre
Pilotes du projet : Thierry LOCHARD / Boris MENGUY
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

23 - Détermination des secteurs prioritaires Politique de la Ville

Dans la perspective de la redéfinition de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville, l'AURH est chargée par le Service Cohésion Sociale de la Ville du Havre de procéder à une analyse d'indicateurs socio-économiques portant sur les quartiers havrais afin de déterminer ceux qui, compte tenu de problématiques sociales particulièrement marquantes, pourraient être inscrits dans le cadre de la nouvelle contractualisation 2014.

Partenaire : Ville du Havre
Pilotes du projet : Marie-Hélène COUSIN / Marie-Laure LEMOINE
Contrat

24 - Comportement d'achats des ménages

L'AURH organisera en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre une enquête auprès des ménages du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire concernant leur comportement d'achat et assurera l'exploitation et l'analyse des résultats.

Partenaire : CCI du Havre
Pilote du projet : Marie-Hélène COUSIN
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

25 - Attractivité commerciale

L'AURH exploitera l'enquête réalisée par la CCI du Havre au dernier trimestre 2012 auprès d'un échantillon d'enseignes commerciales et évaluera l'attractivité commerciale des différents pôles.

Partenaires : CCI du Havre
Pilotes du projet : Sophie CAPITAINE / Marie-Hélène COUSIN
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

26 - Portail SIG Entreprises / AURH-CCIH

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, depuis plus de 3 ans, l'AURH assure une source d'information unique sur les établissements via un extranet cartographique, et en particulier les commerces et services à la personne. L'actualisation de cette donnée de base est requise pour 2013 afin d'être exploitée par différents observatoires et études internes et externes (CCI du Havre, CODAH, Caux Estuaire, Ville du Havre, CTeeSMES).

Partenaires : CCI du Havre, CODAH, Caux Estuaire, communes du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire
Pilote du projet : Jean-François MARY
Programme mutualisé d'activité

27 - Mise en œuvre de la politique de l'habitat de Caux Estuaire

Après l'approbation du PLH, l'AURH soutient Caux Estuaire dans la mise en œuvre de sa politique de l'habitat. En début d'année 2013, une convention expérimentale a été mise en place avec le Crédit Foncier pour l'accès à la propriété des jeunes ménages : « le Prêt à Taux Zéro Caux Estuaire ». Pour l'année qui vient, l'accent sera mis sur la mobilisation foncière (en partenariat avec l'EPFN) et le renforcement de la qualité des opérations d'aménagement (urbanisme, performances énergétiques, mixité sociale).

Partenaires : Caux Estuaire, communes, Etablissement Public Foncier de Normandie, Etat
Pilote du projet : Jessy OUKOLOFF
Programme mutualisé d'activité

ASSISTANCE AUX PARTENAIRES

L'AURH met ses compétences à disposition de ses partenaires à travers des missions d'assistance technique et de conseil. 2 niveaux d'assistance sont identifiés :

- Un accompagnement projet, se traduisant principalement sous la forme de participations à des missions techniques et à des cercles de réflexions ou sous la forme d'un accompagnement du maître d'ouvrage. L'objectif fixé par l'AURH est d'enrichir les travaux de ses partenaires, d'apporter une plus-value aux démarches en mobilisant toutes les connaissances acquises par l'Agence. Cet accompagnement assure un travail de maillage entre les réflexions des différents acteurs du territoire qu'ils soient privés, publics ou institutionnels.
- Un accompagnement ponctuel dans la réalisation de diagnostics et d'états des lieux : l'AURH dispose d'une somme considérable d'informations statistiques, elle est de ce fait fréquemment sollicitée afin d'accompagner les services des collectivités et structures adhérentes dans l'élaboration de leurs projets.

28 - CODAH

L'AURH assiste la CODAH dans l'élaboration de ses stratégies de développement. L'expertise transversale et les outils de l'Agence sont utilisés sur des sujets très divers (urbanisme, habitat, mobilité, développement durable, agriculture...). Quelques exemples :

> Ensemble, la CODAH et l'AURH favorisent l'émergence et la réalisation de nouveaux projets (équipement, logement, espaces d'activité économique...) dont la diversité traduit le dynamisme de l'agglomération. De la prospective aux modalités opérationnelles de réalisation de ces opérations d'aménagement, la CODAH sollicite les compétences pluridisciplinaires de l'AURH de manière permanente.

> L'AURH assiste la CODAH dans le suivi des projets communaux en matière d'habitat (conseil en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture sur les projets proposés aux communes). Ce travail est effectué en parallèle du suivi de la politique de l'habitat de l'agglomération (cf. programme mutualisé).

> La CODAH fait appel à l'AURH pour étayer ses réflexions et ses connaissances sur la mobilité et les transports. L'Agence s'attache à inscrire les infrastructures de transport dans une logique de mobilité plus vaste, celle de l'Estuaire et de l'Axe Seine. La connaissance des besoins et des fréquentations constituent des sujets importants, tout comme le travail de lien qu'effectue l'AURH entre mobilité et développement urbain.

> L'AURH contribue à l'élaboration de stratégies et d'actions en faveur du développement durable. Elle est appelée régulièrement pour livrer son expertise sur les nouvelles manières de consommer, de se déplacer, d'appréhender son rapport à l'environnement. Suite au Grenelle de l'Estuaire, au plan de développement durable de la CODAH et à leurs différentes traductions (le PEP's -Plan Energie Climat- par exemple), l'aménagement du territoire doit être croisé avec des démarches pluridisciplinaires rapprochant des thématiques qui ne se côtoyaient pas par le passé. Le travail

sur l'agriculture pensée dans ses interactions avec les différents projets de l'agglomération et les attentes des habitants apparaît comme un sujet clé pour créer de nouvelles synergies (approvisionnement en circuits courts, développement des interrelations positives urbain/agriculture/industrie/environnement...).

> De par son travail à différentes échelles territoriales et sa participation à de nombreux réseaux de réflexions, l'AURH est encline à défricher de nouveaux sujets, ce qu'elle contribue à faire régulièrement avec la CODAH.

29 - CAUX ESTUAIRE

Grâce à son intervention à l'échelle du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire et dans les travaux communautaires de Caux Estuaire (PLH), l'AURH a acquis une solide connaissance du territoire, ce qui en fait aujourd'hui un partenaire privilégié de la Communauté de Communes. De très nombreuses missions ponctuelles (rédaction de notes techniques ou thématiques, suivi de programmes et d'études) lui sont confiées tout au long de l'année, concernant notamment : l'urbanisme opérationnel (PLU, opérations d'aménagement), la gestion de l'eau, les mobilités.

30 - Ville du Havre

Pour la Ville du Havre, l'AURH répond à des demandes fréquentes concernant des besoins en données traitées et analyses brèves sur des sujets n'entrant pas dans le programme de travail. Un exemple parmi d'autres : la connaissance des quartiers et différents territoires infra communaux (publication de fiches synthétiques regroupant les principales données du recensement à l'échelle des quartiers visant à une connaissance partagée de l'information statistique).

31 - Autres collectivités de l'Estuaire (hors CODAH, Caux Estuaire et VdH)

L'AURH répond aux sollicitations des pays, intercommunalités et communes sur des missions d'assistance/conseil en aménagement

et urbanisme. Elle leur apporte son regard expert sur les travaux en cours, notamment autour de l'habitat et de l'aménagement urbain.

32 - GPMH

Les travaux d'étude et de mise en œuvre de la valorisation des espaces de partage ville/port et en particulier les espaces stratégiques de l'avant-port se poursuivent, alors qu'en 2012 ces réflexions ont trouvé un premier point d'aboutissement dans le projet emblématique d'implantation de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime qui amorce la mutation de l'Atoll de la Citadelle.

Les pistes de travail dégagées conjointement sur le projet de Schéma de Cohérence Portuaire ou grâce à l'Atelier Pédagogique Régional avec l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage gagneront à être approfondies et poursuivies dans les projets d'aménagement, de planification et de communication du Port.

33 - ORMES

Dans le cadre de la mise en place d'une démarche engagée par l'ORMES pour alimenter les travaux de la Commission technique d'étude et d'évaluation des surcotes marines dans l'Estuaire de la Seine (CTeeSMES), l'AURH participe à l'inventaire et au recensement des enjeux exposés. Avec ces éléments, l'Agence enrichira ensuite le système d'information géographique sur les risques « SIGRIMAS » de la CODAH.

34 - Autres partenaires institutionnels (CCI, LHD, PNRBSN) et services de l'Etat (DDTM, DREAL)

L'Agence participe à nombre cercles de réflexion (observatoires, séminaires) ainsi qu'à des publications qu'elle contribue à enrichir et à employer au service des collectivités et de ses partenaires (réunions mensuelles du Havre Développement, Observatoire de la compétitivité logistique pour Logistique Seine-Normandie, travaux prospectifs en Haute et Basse-Normandie avec la DREAL...).

AXE3

ORGANISER

LA PLANIFICATION TERRITORIALE

35 - SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire : AMO administrative, AMO élargie (dont Charte), Maîtrise d'œuvre au titre des missions de mise en œuvre des politiques d'aménagement

L'AURH poursuit sa mission de mise en œuvre du SCoT. Son animation est plurielle, elle tient tout autant en des réunions techniques de travail (présence autour des communes élaborant un PLU, assistance aux communes et aux EPCI pour des projets d'aménagement) qu'en des présentations du SCoT aux partenaires (techniciens de l'aménagement, professionnels de l'architecture, de l'aménagement, de l'immobilier).

Le 21 octobre 2011, les élus du SCoT se sont engagés sur une Charte qu'ils souhaitaient dynamique et assortie d'une démarche d'animation pluriannuelle. A ce titre, les élus et les techniciens du territoire bénéficient d'une assistance pour appréhender leurs projets d'aménagement, d'un espace internet complet dédié, de présentations et de visites spécifiques. Une attention plus soutenue se fait jour autour des thématiques liées à la qualité et au cadre de vie. Dans ce cadre les questions du renouvellement des formes urbaines, de l'attention portée à la qualité paysagère et environnementale et de la place donnée à l'agriculture dans une gestion équilibrée du territoire font l'objet de nombreuses améliorations.

Partenaires : Syndicat mixte du SCOT LHPCE, CCI du Havre, Grand Port Maritime du Havre, Ville du Havre, CODAH, Caux Estuaire, Etat, communes directement concernées, Office de tourisme

Pilotes du projet : Boris MENGUY / Jessy OUKOLOFF

Programme mutualisé d'activité

36 - SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire compatible Grenelle II

La loi Grenelle II impose que tous les SCoT soient compatibles avec ses textes avant 2016. Pour aboutir dans les délais, il est nécessaire de commencer le travail dès 2013.

Cette question sera abordée lors du conseil d'administration du Syndicat mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire au 1^{er} semestre 2013.

Partenaires : Syndicat mixte du SCOT LHPCE, CCI du Havre, Grand Port Maritime du Havre, Ville du Havre, CODAH, Caux Estuaire, Etat, communes directement concernées, Office de tourisme

Pilote du projet : Jessy OUKOLOFF

Programme mutualisé d'activité

37 - SCoT du Pays des Hautes Falaises

L'AURH assure la maîtrise d'œuvre du SCoT des Hautes Falaises. Dans ce cadre, elle anime en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Pays des Hautes Falaises, des réunions, des comités techniques et de pilotage, des ateliers techniques avec des élus, ainsi que des débats et réunions publiques.

Elle poursuit la retranscription du projet de territoire dans le cadre réglementaire du Grenelle II. Elle accompagne le Pays dans la finalisation des documents constitutifs du SCoT visant l'arrêt puis l'approbation. Premier SCoT Grenelle de l'Estuaire de la Seine, il porte les ambitions des nouvelles dynamiques de territoire impulsées par les projets de Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, du développement de la Vallée de la Seine et du Seine Gateway.

Partenaires : Pays des Hautes Falaises, Communautés de Communes du Canton de Criquetot-l'Esneval, de Fécamp, du Canton de Valmont, Campagne de Caux, Cœur de Caux

Pilote du projet : Olivier CHABERT

Programme mutualisé d'activité

38 - SCoT Basse Risle

Investi dans un projet de territoire, le Syndicat mixte d'Aménagement du Nord Ouest de l'Eure (SANO) a confié la maîtrise d'œuvre du SCoT Basse Risle à l'AURH. Préparant l'élaboration du diagnostic, une première analyse du contexte territorial a été réalisée pour dégager les grandes problématiques et anticiper les enjeux. Au carrefour de grands bassins de vie, l'objectif est d'apporter des éléments propices au débat de positionnement du territoire dans le cadre d'une politique d'aménagement concernée par une attractivité plurielle.

Partenaires : SANO, communauté de communes du Pays Risle Estuaire

Pilote du projet : Olivier CHABERT

En attente de redémarrage

39 - Révision du POS en PLU intercommunal de Lisieux

Les PLU intercommunaux, peu nombreux, s'imposent dès à présent comme un modèle qui deviendra probablement incontournable et sur lequel l'AURH doit devenir un interlocuteur privilégié.

La Communauté de Communes de Lisieux a confié à l'AURH l'élaboration du PLU intercommunal de Lisieux.

Le projet s'affirme comme une anticipation de l'arrivée prévue de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Le territoire souhaite donc faire de ce travail réglementaire un élément fort de son projet et fixe des objectifs ambitieux à sa mise en œuvre. Ces documents exigent l'intervention de spécialistes et l'Agence dispose de ces qualités pour donner au territoire une longueur d'avance en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Pour les questions de mobilité, l'Agence s'est associée au bureau d'études ITER, co-traitant de la mission.

Partenaires : ITER, Lintercom Lisieux--Pays d'Auge-Normandie, Chambre d'Agriculture du Calvados

Pilote du projet : Jessy OUKOLOFF

Contrat

40 - Révision du POS en PLU d'Harfleur

La mission demandée à l'AURH consiste à reprendre l'élaboration du PLU à partir du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. L'AURH apportera dans cette mission toute sa connaissance sur les projets d'échelle communautaire (SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, Etude Confluence, etc.), mais aussi d'échelle locale avec la réalisation de projets urbains concernant le centre-ville d'Harfleur.

Partenaires : Commune d'Harfleur et personnes publiques associées (services de l'Etat, les 3 chambres consulaires, CODAH...)

Pilote du projet : Julien DUPRAT

Contrat

Mission nouvelle

41 - Révision du POS en PLU d'Octeville-sur-Mer

Suite à l'arrêt du projet en juin 2012, à la consultation des personnes publiques associées et à l'enquête publique du mois de décembre, le projet de révision du PLU d'Octeville-sur-Mer est sur le point d'être approuvé au cours des premiers mois de l'année 2013. Le travail entrepris ces dernières années avec la commune a permis de recevoir un avis favorable de l'Etat et du commissaire enquêteur.

Partenaires : Commune d'Octeville-sur-Mer et personnes publiques associées (services de l'Etat, les 3 chambres consulaires, CODAH...)

Pilote du projet : Julien DUPRAT

Contrat

42 - Préparer les contrats territoriaux

L'acte III de la décentralisation doit préciser les modalités contractuelles nouvelles.

Il est imaginable que les régions et les départements seront incités par l'Etat à collaborer ensemble sur certaines de leurs politiques. Il en sera de même pour les communautés de communes ou d'agglomération, encouragées par la création de pôles métropolitains.

Enfin, les contrats de l'Europe vont s'appuyer sur des territoires étendus et des seuils démographiques plus importants.

Dès que seront connues les nouvelles règles, l'AURH assistera les collectivités ou pays sur des projets en rapport avec les nouveaux contrats.

Partenaires : à préciser

Pilotes du projet : Marie-Hélène COUSIN / Marie-Laure LEMOINE /
Jocelyne LEMARCHAND

Programme mutualisé d'activité

AXE4

STRUCTURER

LE PÔLE METROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

43 - Comité des Elus de l'Estuaire - Elaboration du projet Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Depuis l'ouverture du Pont de Normandie en 1995, les élus de l'Estuaire ont développé des échanges au sein du Comité des Elus de l'Estuaire dont l'AURH assure l'animation et le secrétariat. Suite à l'organisation du Grenelle de l'Estuaire en 2009, des projets se sont concrétisés dans un cadre associatif. Soucieux de poursuivre la constitution d'une communauté de projets pour structurer leurs actions, les élus ont souhaité saisir l'opportunité qui leur est offerte par la loi de 2010 de créer un pôle métropolitain. Suite à la réalisation de 3 grandes études qui ont posé les bases de l'action à travers l'ouvrage *L'Estuaire en Seine, les raisons d'agir*, l'AURH accompagne les intercommunalités dans la constitution du Pôle. Elle anime les réflexions concernant son organisation et l'élaboration d'un programme de travail pour l'Estuaire à partir des projets en cours et des pistes issues des études.

Partenaires : les élus de l'Estuaire de la Seine, les 5 pays de l'Estuaire de la Seine

Pilote du projet : Olivier CHABERT

Programme mutualisé d'activité

44 - Groupe Mobilités - Infrastructures de transport

Le cadre de développement des mobilités est déterminé par l'arrivée de la LNPN que l'Agence prépare dès aujourd'hui pour être au rendez-vous le moment venu.

En 2013, le Groupe Mobilités poursuivra ses travaux autour du schéma de mobilité durable sur le territoire estuarien :

- atelier de travail avec les AOT et institutionnels,
- actions prioritaires à lancer dans le cadre du Pôle Métropolitain : études, communication, information.

Partenaires : les 5 Pays de l'Estuaire, les Elus de l'Estuaire, RFF, SNCF, CCI de l'Estuaire, Régions, Départements, Communauté de Communes, Port, services de l'Etat, Veolia

Pilote du projet : Thierry LOCHARD

Programme mutualisé d'activité

45 - Stratégie touristique et culturelle pour le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

L'AURH accompagne le Pôle Métropolitain dans la définition des principaux enjeux et objectifs d'une stratégie touristique et culturelle complémentaire à l'action de l'association Tourisme Seine Estuaire : mise en évidence des forces et faiblesses, articulation entre tourisme et culture, mobilités touristiques, aménagements et infrastructures touristiques...

Partenaires : Les 5 Pays de l'Estuaire de la Seine, l'association Tourisme Seine Estuaire

Pilote du projet : Jocelyne LEMARCHAND

Programme mutualisé d'activité

46 - L'agriculture - une de nos grandes ressources

Majoritairement rural et agricole, l'Estuaire bénéficie de complémentarités rares entre grandes cultures et élevages, produits terrestres et maritimes, agriculture d'exportation et production de terroir et d'une industrie agro-alimentaire solide.

L'agriculture et son support primaire, le sol, ne constituent pas des variables d'ajustement mais bien des ressources primaires au sens noble du terme. La sécurisation alimentaire, la recherche de matériaux et d'énergie biosourcés, la qualité paysagère des campagnes sont devenus des sujets de vigilance et de concurrence dans la performance et la durabilité des territoires. Dans ce contexte il est important de définir de quelle manière l'agriculture va contribuer à un projet de développement équilibré, s'inscrivant vers un nécessaire objectif d'économie circulaire.

Pilote du projet : Boris MENGUY

Programme mutualisé d'activité

47 - L'Estuaire de la Seine - Territoire de l'eau

La dynamique événementielle estuarienne, souhaitée par le Comité des Elus de l'Estuaire, accompagnée depuis 2011 par l'AURH, est entrée dans sa phase opérationnelle. Pour 2013, l'Agence continuera à assister l'association qui est chargée de la mise en œuvre des projets concrets sous forme de veille, de participation aux comités de pilotage, d'élaboration de notes et/ou d'études en fonction des demandes, etc. Elle fera l'interface avec les interlocuteurs des démarches événementielles autour de l'eau sur l'Axe Seine.

Partenaires : Association « L'Estuaire de la Seine, Territoire de l'eau », partenaires événementiels et touristiques de l'Axe Seine

Pilote du projet : Jocelyne LEMARCHAND

Programme mutualisé d'activité

48 - Fédération des conseils de développement de l'Estuaire de la Seine

Les 4 conseils de développement de l'Estuaire sont réunis en fédération. Ils ont pour rôle de présenter des préconisations de la société civile à l'attention des élus de l'Estuaire. Ils s'inscrivent ainsi dans les nouveaux enjeux de territoire avec les CESERS : Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, développement de la Vallée de Seine. L'AURH assure l'animation des échanges entre les CoDev de l'Estuaire.

L'AURH héberge le CoDev Le Havre Pointe de Caux Estuaire et assure la responsabilité de son fonctionnement et de son secrétariat.

Partenaires : CODAH, Caux Estuaire, CODEV de l'Estuaire

Pilote du projet : Olivier CHABERT

Programme mutualisé d'activité

49 - Atlas de l'Estuaire

Suite aux études réalisées pour accompagner la constitution du Pôle Métropolitain avec le Comité des Elus de l'Estuaire, l'AURH propose d'éclairer les élus et les partenaires avec une radiographie dynamique du territoire présentant les composantes de son identité et de son attractivité. Conçu comme un outil d'aide à la décision, l'Atlas de l'Estuaire facilitera la concrétisation de projets d'intérêt métropolitain, tout en consolidant les bases d'un langage commun.

Pilote du projet : Dominique DHERVILLEZ

Programme mutualisé d'activité / Mission nouvelle

AXE5

QUESTIONNER L'AVENIR :
LA PROSPECTIVE

► LE HAVRE

50 - Le Havre 2030 - Stratégie et plan-guide : animation et approfondissements

La démarche LH 2030 vise à construire sur le long terme un projet stratégique pour Le Havre. Les orientations du masterplan de 2007 doivent être repensées à la lumière des réalisations récentes dans la ville, de l'émergence du concept de cœur métropole sur le territoire de l'avant-port et du développement de l'axe Seine. La question nouvelle des mobilités, l'apparition de nouveaux secteurs d'enjeux urbains et portuaires obligent à construire une réflexion renouvelée sur les quartiers sud.

La finalisation du document d'étape début 2013 sera suivie d'un travail de présentation et de recadrage avec la Ville du Havre. Un approfondissement de l'étude sera notamment proposé autour de l'insertion urbaine de l'activité économique (logique d'hybridation).

Partenaire : Ville du Havre

Pilotes du projet : Thierry LOCHARD / Boris MENGUY

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

51 - Etude Cœur de Métropole : suivi et participation aux études VDH/CODAH/GPMH

L'étude Cœur de Métropole réalisée en 2011 par l'agence Bruno Fortier a permis de partager des objectifs et des ambitions renouvelés autour du territoire de l'avant-port, lieu exceptionnel et singulier. Afin de poursuivre la dynamique partenariale engagée par l'Etude Fortier, la Ville du Havre, le Grand Port Maritime du Havre et la CODAH souhaitent entamer en 2013 plusieurs actions tournées sur ce territoire en accompagnement de la mission 2017. L'AURH participera activement à cette démarche dans un souci permanent de cohérence globale et de décompartimentation : notes d'enjeux, cahiers des charges, réunions de travail.

Partenaires : Ville du Havre, GPMH, CODAH, CCI de l'Estuaire

Pilotes du projet : Thierry LOCHARD / Boris MENGUY

Etudes Axe Seine - Projet de territoire

► CODAH

52 - LER et projet de territoire : développement urbain autour des gares, pôles intermodaux, parking relais, rabattement tous modes vers les gares

En 2012, la CODAH et le Conseil Régional de Haute-Normandie ont fait réaliser une étude (SYSTRA) sur le développement de l'offre ferroviaire sur le territoire de la Pointe de Caux.

L'intensification de l'offre actuelle de la LER a été évaluée (amplitude horaire, fréquence) et jugée pertinente par la CODAH à une échéance de 10 ans. Dans ce cadre, la CODAH a confié à l'AURH une étude sur le développement urbain autour de la LER et l'amélioration des services aux stations actuelles et futures, notamment sur le stationnement.

Partenaires : CODAH, Ville du Havre, Région Haute-Normandie, communes desservies

Pilote du projet : Thierry LOCHARD

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

53 - Secteur Confluence entrée d'agglomération : volet transports et mobilités

Le plan guide secteur Confluence élaboré en 2012 a permis d'identifier la Brèque comme secteur stratégique sur le plan des mobilités tous modes confondus. La Direction des Transports a confié à l'AURH une étude prospective sur ce thème afin de dégager des pistes d'action favorisant le report modal vers les transports en commun en amont de l'entrée de ville, du stade Océane à Harfleur.

Partenaires : CODAH, Ville du Havre

Pilotes du projet : Thierry LOCHARD / Boris MENGUY

Programme mutualisé d'activité

► ESTUAIRE DE LA SEINE

54 - Projet économique de l'Estuaire

L'AURH appuiera l'association des CCI de l'Estuaire dans la rédaction du projet économique de l'Estuaire de la Seine

Partenaire : CCI du Havre

Pilote du projet : Juliette DUSZYNSKI

Programme mutualisé d'activité

► AXE SEINE

55 - Seine Gateway® 2.0

La première phase de la démarche Seine Gateway, démarche partenariale pilotée par l'AURH, a abouti en 2012 à la publication du rapport « Seine Gateway 1.0 ». Cette mission s'est appuyée sur des exemples de gateways étrangers pour comprendre cette stratégie de développement territorial à partir des flux (personnes, marchandises) et pour définir son modèle appliqué à la Vallée de la Seine. Ce rapport se termine par la

description du Seine Gateway dans toutes ses composantes qui sont autant de clefs pour sa mise en œuvre. En 2013, l'AURH s'attachera à faire connaître le Seine Gateway et à valoriser ce travail auprès d'acteurs publics et privés. Elle poursuivra son action de lobbying pour assurer l'inscription du Seine Gateway comme « sustainable gateway » européen et s'appuiera sur les parties prenantes du territoire pour enclencher appropriation et mise en œuvre du Seine Gateway.

Partenaires à définir : le partenariat s'appuiera notamment sur les partenaires de la première mission : AUDAS, APUR, VNF, Régions Haute et Basse-Normandie, LSN, GPMH, GPMR, Ports de Paris, PNA, CRITT T&L, APSOLU

Pilote du projet : Juliette DUSZYNSKI
Etudes Axe Seine - Projet de territoire

56 - HAROPA 2030

A travers les travaux du Seine Gateway et deux missions, l'une sur la stratégie du GPMH, l'autre sur les développements liés à la chimie, l'AURH a acquis une compétence en stratégie de développement des territoires, articulée sur les avantages portuaires.

La création d'Haropa amène l'AURH, en 2013, à se porter candidate à des contributions stratégiques portant sur le développement portuaire et le développement territorial.

Partenaire : Haropa
Pilote du projet : Dominique DHERVILLEZ
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

57 - Paris Seine Normandie - Travaux interagences

Le 3^{ème} colloque Paris Rouen Le Havre de décembre 2012 à Paris a acté un intérêt grandissant des territoires, régions, départements, et la panne de l'Etat. Celle-ci peut être momentanée ou au contraire durer. En l'absence de clarification à ce jour, il est proposé de maintenir la rubrique, et de s'inscrire dans un acte IV qui pourrait se dérouler à Caen.

Partenaires : les 6 agences d'urbanisme de l'Axe Seine
Pilote du projet : Dominique DHERVILLEZ
Programme mutualisé d'activité

58 - Rayonnement culturel et prospective territoriale dans une perspective de développement durable : le cas de la Seine dans le cadre des projets « Axe Seine, Seine d'avenir »

Les acteurs publics locaux ont pour ambition d'accroître la visibilité et la notoriété culturelle de leur territoire, tout en

s'enrichissant des débats du développement durable et en produisant une articulation spécifique de celui-ci avec la culture. Dans le cadre de cette recherche, il s'agira de mettre au jour les interactions entre les élus responsables du territoire, les acteurs culturels, économiques et sociaux concernant les problématiques d'aménagement. Quels sont les processus et dynamiques socio-spatiales des projets culturels concourant à l'émergence d'un territoire estuarien ?

Ce travail analytique et prospectif devrait permettre de mettre en exergue comment la culture peut être un levier durable de développement des territoires étant donné que le dynamisme culturel d'un territoire participe de son dynamisme général et de la « mise en mouvement » de la population.

Partenaires : Université du Havre et Région Haute-Normandie
Doctorante : Marlène RENAULT
Thèse

► EUROPE NORD-OUEST

59 - Projet européen Weastflows (projet INTERREG IV B - Initiative stratégique de l'Europe)

Le projet européen Weastflows (INTERREG IV B) a pour but de fluidifier le passage de la marchandise (tous modes, toutes infrastructures) en Europe du Nord Ouest et de définir de nouvelles « routes » Est/Ouest dans un contexte européen très axé Nord/Sud. Il se poursuivra jusqu'à 2015. L'AURH est partenaire de ce projet depuis 2011, elle a innové en imposant le système d'information géographique comme architecture de l'ensemble du projet.

En 2013, l'AURH poursuivra son apport en faisant progresser l'atlas dynamique des infrastructures à une échelle européenne d'une part et à une échelle zoomée sur la Vallée de la Seine d'autre part (construction du SIG Seine Gateway). Son travail permettra de faire le lien avec d'autres actions majeures du projet (niveau de service des infrastructures, niveau d'utilisation, connaissance des flux, détermination des « routes » selon différents critères de coûts, de temps de transports...). Une plateforme collaborative (ou webmapping platform) devrait voir le jour cette année, co-administrée par l'AURH et le partenaire luxembourgeois (TUDOR).

Partenaires : pilotage conjoint IFS et CRITT TL, une vingtaine de partenaires de 7 pays européens (5 partenaires normands, dont l'AURH), une quarantaine d'observateurs
Pilote du projet : Juliette DUSZYNSKI
Etudes Axe Seine - Projet de territoire
Financement européen à hauteur de 50%

UNE EQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les missions présentées dans ce programme de travail partenarial seront menées par une équipe d'études composée de 17 personnes sous la direction du directeur général, Dominique Dhervillez. Chaque mission sera gérée en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : économie, urbanisme, déplacements et transports, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, culture, gouvernance, cartographie.

Cette équipe d'études sera accompagnée dans ses missions par une équipe ressources transversale :

- système d'information géographique,
- communication/événementiel,
- documentation,
- assistance,
- administration générale.

Le Système d'Information Géographique, outil transversal au service de l'intelligence territoriale

Le Système d'Information Géographique (SIG) est une démarche technique qui permet, à partir de diverses sources, de rassembler, d'organiser, de combiner, d'analyser et de présenter des informations localisées géographiquement afin de répondre à de multiples usages, comme la représentation cartographique, le traitement statistique, l'analyse spatiale de phénomènes. Outil transversal d'observation et d'analyse, le SIG apporte une dimension spatiale aux études. Il s'appuie sur une infrastructure technique de pointe, des logiciels et des données numériques mis à jour en permanence.

Le Système d'information Géographique (SIG) de l'AURH est une démarche collaborative interne et externe avec les partenaires et les fournisseurs de données.

L'équipe gérant l'information géographique opère à différentes échelles, de l'ultra local au Nord-Ouest Européen (projet Interreg IVB Westflows), avec deux échelles de référence : l'Estuaire et la Vallée de la Seine (Seine Gateway®).

L'utilisation se démocratisant, l'objectif de 2013 est de rendre le SIG abordable à l'équipe d'études, l'accès à l'information et à la connaissance du territoire devant être facilité. En parallèle, l'ensemble des données traitées par l'équipe d'études doit être intégré au SIG de l'AURH.

Parce que les données sont au cœur de chaque projet, une réflexion globale va être menée en 2013 pour trouver l'articulation nécessaire entre le SIG et les observatoires afin de mieux exploiter et mieux valoriser les données de l'Agence. SIG et Observation devront se rapprocher pour apporter la dimension géographique à l'expertise thématique (habitat, démographie...), en décrivant et en modélisant leur interfaçage. Cette combinaison progressive devrait enrichir les observatoires et la connaissance du territoire à différentes échelles. Objectif : la création d'un « groupe ressources » constitué des observatoires, du SIG et de la cartographie.

Une communication dynamisée pour mieux faire connaître les travaux de l'AURH

Une stratégie de modernisation de l'image de l'Agence va être menée à partir de 2013. Objectifs :

- rendre cohérente l'image de l'AURH avec le dynamisme et le professionnalisme de son équipe,
- mieux faire connaître les actions de l'AURH aux partenaires pour qu'ils puissent ensuite exploiter au mieux les capacités de l'Agence,
- positionner l'AURH en tant qu'expert et référent territorial.

Une capacité d'organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire

Grâce à son expérience (organisation du premier colloque Le Havre / Rouen / Paris en 2010, organisation du Grenelle de l'Estuaire en 2009 puis organisation des Forums de l'Estuaire de 2010 à 2012), l'AURH a prouvé sa capacité à organiser des événements fédérateurs sur le territoire. Elle pourra donc, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2013.

Documentation

Pour maintenir sa connaissance du territoire, l'équipe d'études est alimentée au quotidien par la documentaliste de l'Agence qui synthétise et analyse l'actualité du territoire et l'information stratégique sur les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fonds documentaire de plus de 8000 références.

Assistance et administration générale

Pour permettre aux chargés d'études de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (élaboration des publications, mise en page de documents, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements...).

Indispensable au bon fonctionnement de l'Agence, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.

Composition de l'équipe AURH

Direction	Dominique DHERVILLEZ	Directeur général
Equipe d'études	Lucile AUDIEVRE	Chargée d'études - Cartographie / SIG / Urbanisme
	Sophie CAHIERRE	Chargée d'études - Quartiers Sud / Cartographie
	Sophie CAPITAINE	Chargée d'études - Statistiques / Cartographie
	Olivier CHABERT	Chargé de mission Estuaire - CoDev
	Marie-Hélène COUSIN	Chef de projets - Observatoires
	Julien DUPRAT	Chargé d'études - Planification et urbanisme réglementaire
	Juliette DUSZYNSKI	Chef de projets - Stratégies, Développement économiques et portuaires, Projets européens
	Claude GOSSET	Chargé d'études - Traitement de Données
	Alix GUILLEMETTE	Chargée d'études - Développement durable
	Jocelyne LEMARCHAND	Chargée d'études - Projets de territoire / Culture / Social
	Marie-Laure LEMOINE	Chargée d'études - Habitat
	Thierry LOCHARD	Chef de projets - Mobilités et projets urbains
	Jean-François MARY	Chef de projets - SIG
	Boris MENGUY	Chef de projets - Ingénierie développement durable
	Mathilde MUS	Chargée d'études SIG / Transport / Logistique
	Jessy OUKOLOFF	Chef de projets Planification, urbanisme réglementaire, foncier et commerce
	Marlène RENAULT	Chargée d'études - Doctorante - Culture
Equipe ressources	Céline CARRIER	Assistante
	Wendy DECHAMPS	Assistante du Directeur général
	Virginie DELAMARE	Chargée de gestion comptable et financière
	Brigitte FORESTIER	Chargée des ressources humaines
	Alix GAY	Chargée de communication
	Elodie HAMEL	Archiviste / Documentaliste
	Véronique LEDIER	Assistante
	Christine ROUSSEL	Assistante administrative - Accueil
	Michèle TETARD	Technicienne / infographiste



Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
4 quai Guillaume Le Testu - 76063 Le Havre cedex - Tél. 02 35 42 17 88 - aurh@aurh.fr - www.aurh.fr